

Demande renseignement futur bail commercial locatif

Par mimouch, le 20/04/2021 à 09:36

Bonjour,

je souhaite louer un local dans les prochains mois à venir (une fois l'accord de prêt de la banque) pour ouvrir un salon de thé . Ce local comprenais deux locals (un vietnamien et un magasin de cigarette électronique) . Le propriétaire a fait une ouverture pour faire un meme local . L intérieur est à refaire (mur , plafond , sol) , tout est à créer.

Est ce que tous les travaux doivent être à ma charge ? Si oui est ce que je peux négocier les mensualités du loyer ?

Car 7ne fois les travaux effectuer à ma charge (30 000 €) . Je récupère quoi le jour où je veux partir ? Et le propriétaire récupère quoi lui aussi ? Sachant que c'est moi qui aurait fait le plus gros des travaux pour créer un restaurant .

Je suis perdue .. est ce que je peux lui demander de lire le bail ?

Merci à vous